

Offre de stage « Structuration de l'Offre touristique et création d'un Office de tourisme intercommunal »

Vous êtes à la recherche d'un stage motivant dans le tourisme réceptif ? Vous souhaitez enrichir votre expérience professionnelle avec un projet tangible ? Vous êtes dynamique et prêt à vous investir ? Ce stage, qui s'articule autour de la structuration d'une offre touristique et la création d'un office de tourisme intracommunautaire, est peut-être fait pour vous !

Période et durée : à définir, stage de 4 à 6 mois, à partir de mai 2017.

Nom de l'organisme : Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Contexte

Située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Paris, la Haute Vallée de Chevreuse demeure l'une des principales régions d'Île-de-France à dominante rurale. Le territoire se caractérise par une alternance de plateaux où se pratique la culture, des forêts et de vallées où coulent l'Yvette et le Rhodon. En plus des espaces naturels de qualité et villages à taille humaine au patrimoine bâti préservé, cette région possède un important patrimoine historique : châteaux, églises, manoirs et une très belle fortification féodale sur les hauteurs du village de Chevreuse, le château de la Madeleine, forteresse médiévale construite entre le XI et XXIVème siècle.

Située dans des espaces vallonnées, la vallée de Chevreuse est une destination de loisirs prisée par les franciliens. De nombreux sentiers, dont des sentiers de grande randonnée, sillonnent le territoire et permettent de partir à pied à la découverte des sites. Notamment, le chemin Jean Racine qui relie Chevreuse à l'abbaye de Port-Royal des Champs. De nombreuses possibilités existent pour le VTT et des circuits cyclo-touristiques sont en projet.

La Communauté de Communes de la Haute vallée de Chevreuse est une structure intercommunale qui regroupe 10 communes (Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Le Mesnil Saint-Denis, Lévis Saint-Nom, Milon La Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse et représente 25 730 habitants. Emanation d'un SIVOM, elle exerce depuis 2012 pour le compte des communes des compétences obligatoires, optionnelles ou supplémentaires. Les statuts précisant les compétences transférées sont téléchargeables ici : <https://www.cchvc.fr/conseils-communautaires/statuts-règlement/>

Comme actions d'intérêt communautaire, on peut citer le système d'Ecomobilité avec véhicules électriques partagés complété par des bornes de recharges pour véhicules électriques mis en place en 2016 sur l'ensemble du territoire.

La CCHV porte également des actions en lien avec le développement touristique comme la voirie d'intérêt communautaire (circuits de randonnée, pistes cyclables), l'aide à l'organisation de manifestations culturelles (journées du patrimoine, divers festivals locaux) ou encore le transport et les déplacements.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi NOTRe a également transféré la compétence « promotion du tourisme », dont la création d'offices de tourisme. La création d'une telle structure est sérieusement envisagée et devra assurer les missions d'accueil, de promotion, de communication et de mise en réseau à l'échelle de 10 communes.

La vallée de Chevreuse est également le cœur historique du premier Parc naturel régional d'Île de France, le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, créée en 1972. Les liens avec cette structure sont donc anciens et le développement des deux entités complémentaires. Le PNR a ainsi mené une étude de développement touristique en 2014-2015 dont plusieurs axes pourraient concerner directement le territoire de la communauté de communes.

Missions

La mission s'articulera autour de deux thèmes :

- 1) La **structuration de l'offre touristique du territoire** de la CCHVC,
- 2) La création d'un **office de tourisme intercommunal**.

Pour nous écrire : CCHVC – Chemin des Regains – 78460 CHEVREUSE

A - La première partie concernant la structuration de l'offre touristique comprendra :

- 1) la **recherche et formalisation de produits**, par exemple
 - forfaits à la journée ou en court séjour, avec ou sans hébergement,
 - excursions thématiques avec guide,
 - produits « sans voiture », à partir de la gare RERB de Saint Rémy ou en collaboration avec des prestataires privés,
 - circuits de découverte en toute autonomie.

Cette action se basera sur un inventaire rapide des produits touristiques du territoire en utilisant les informations des partenaires institutionnels ou privés.

- 2) la **proposition d'animations ou d'événementiels**,
- 3) la **proposition d'outils de communication appropriés et adaptés aux cibles** (outils de découverte, support papier, support web, média sociaux, jeux...).

B – La deuxième partie concernant la création d'un office de tourisme intercommunautaire comprendra :

- 1) la prise en considération des **éléments juridique** venant cadrer cette compétence (loi NOTRe, informations Fédération des Office de tourisme de France) **et des éléments de contexte** (la mission développement touristique du PNR, quelle collaboration possible avec les anciens offices de tourisme à St Rémy et Chevreuse, le SI au Mesnil),
- 2) la **définition de la forme juridique la plus adaptée** (régie, EPIC, association, autre...),
- 3) **l'organisation pratique** d'un office de tourisme (identification du possible lieu d'accueil, possible mobilisation d'un réseau transversal de bénévoles, etc.),
- 4) la **définition d'un programme d'activités** avec une montée en puissance progressive, basée sur la 1ere partie de la mission de stage,
- 5) la **recherche et application éventuelle de sources de financement** (taxe de séjour, billetterie d'évènementiel, cotisations membres adhérents, commission forfaits, etc.).

Profil

- Niveau **bac +3 à bac +5**
- Connaissances en tourisme, par formation ou expérience professionnelle
- Formation BTS, Licence ou Master dans le domaine de la valorisation du patrimoine, développement touristique...
- Capacité d'organisation, d'analyse, de synthèse, qualité rédactionnelle et une sérieuse motivation
- Travail en autonomie avec points d'étapes régulières.
- Impératif : Permis B pour déplacements sur le territoire et véhicule personnel
- Bonne connaissance de l'anglais et/ou allemand apprécié pour une éventuelle analyse de marché

Conditions et Informations complémentaires

- Stage d'une durée variable selon formation, de préférence 4 à 6 mois
- Stage basé dans les locaux de la CCHVC – Sivom de Chevreuse à Chevreuse
- Horaires : semaine de 9h à 17h et parfois les week-ends lors d'évènements
- Maître de stage : accompagnement par le DGS, ancien directeur d'un OT intercommunal
- Indemnités de stage prévues conformément à la réglementation en vigueur
- Prise en charge des frais de déplacement éventuels
- Le stagiaire sera amené à utiliser son ordinateur portable personnel
- Réponse souhaitée dès que possible

Contact

Peter van Bussel, Directeur général des services
Communauté de Communes de la Haute vallée de Chevreuse,
15 Chemins des Regains, 78460 Chevreuse
www.cchvc.fr - cchvc78@orange.fr - tél 01 30 52 83 83